

FORMULAIRE DE PROCES VERBAL DE CONSEIL D'ECOLE

ECOLE / RPI

NOM	Ecole élémentaire J-Y Cousteau	DATE DE LA REUNION
COMMUNE (S)	VOUNEUIL SOUS BIARD	4/06/19

Participant.e.s (préciser A: absent.e Exc pour excusé.e)

Représentants des parents d'élèves	Education nationale	Collectivités	Autres participants
Mme THEVENOT (exc) Mme BUYCK Mme KHAN Mme ZAMBENEDETTI Mme CHOUKCHOU BRAHAM (A) Mme LEON Mme SELZERE (exc) Mme PHILIPPONNEAU Mme LEGRAS (exc) M. CABARET Mme DUBREUIL M. DESLANDES Mme LASSELLE Mme MAGNERON Mme ALDABERT (exc) Mme MOIGNER	<u>Président.e</u> - Corneille Adeline <u>Enseignant.e.s</u> M. CHABOT Mme DIVET Mme BARROT Mme GUILLAUD Mme JAULIN Mme MATARD (exc) Mme CORNEILLE Mme ANDRE (exc) Mme ADLOFF M. FAUSSAT (exc) IEN (Inspectrice de l'Education Nationale) Mme PAQUET (exc)	M. TANGUY (maire) (exc) Mme FAUCHER (Chargée des Affaires scolaires à la mairie) M. IBARS M. GUYOT (conseiller municipal)	M. BIANCIOTTO (DDEN)

Début de séance à 18h40

Ordre du jour

--

1. Bilan des projets de l'année

--

Les classes de l'école s'entraînent actuellement pour la course des P'tits Fondus qui se déroulera le 14 juin prochain.

Elles préparent également le bal traditionnel du 15 juin. Tous les élèves ont appris des chants et danses traditionnelles. Les enfants présents le 15 ont hâte d'apprendre ces danses à leurs parents.

Le dernier conseil de délégués de l'année s'est tenu le 27 mai. Les élèves ont pu faire le point sur les mises en place demandées lors du précédent conseil (achat de matériel, prise en place de règles, etc). Ils sont très contents de pouvoir convier les enseignants et l'équipe périscolaire à leurs réunions. Les récréations décalées semblent satisfaire bon nombre d'enfants et contribuent à l'apaisement des récréations.

Projets cycle 2 :

Le cycle piscine terminera le 20 juin prochain.

Les classes de cp, cp-ce1, ce1, ce1-ce2 partiront par deux en classe découverte à Lathus les 18-19 juin et 19-20 juin.

La classe de ce2 va participer à une journée USEP le 21 juin prochain (report de mai en 1^{er} juillet).

Le permis piéton aura lieu le 14 juin pour tous les ce2 de l'école.

Le 23 mai dernier, Mme Faucher et M. Guyot sont venus à l'école afin de leur remettre les pots de miel de la première récolte de leurs ruchers. Dans le cadre d'une sensibilisation à la biodiversité, la classe bénéficiera de quatre interventions (3 mai, 18 juin, une en septembre et une en octobre).

Le jardin commence à bien produire : des salades récoltées cette semaine et ajoutées au menu par Franck. Les enfants ont pu goûter les fraises.

Projets cycle 3 :

Les CM sont allés aux Accessifs les 16 et 20 mai derniers. Elèves et enseignants étaient ravis de passer une journée avec les enfants de l'école Desmoulins ainsi qu'avec les enfants des centres médico-sociaux.

Les trois classes de cm se rendront le 7 juin à la journée portes ouvertes du CAP de Vouneuil sous Biard. *(l'avis de tempête du 7 juin a obligé l'Inspection académique à annuler toutes les sorties sur le département).*

Le 18 juin, elles iront à Saint-Cyr pour leur sortie de fin d'année.

Les deux classes de cm1-cm2 ainsi que la classe de ce2 vont participer le 20 juin au tournoi de hand sur herbe organisé par la TAC handball de Migné-Auxances.

Les 24, 28 juin et 2 juillet, les ce2 de Mme Jaulin ainsi que tous les cm1 et cm2 se rendront sur la piste de prévention routière.

Le 26 juin, les classes de Mme Guillaud et de Mme André iront au musée Sainte-Croix.

Les élèves de Mme André ont participé à un concours organisé par le département de cardiologie de la Polyclinique de Poitiers. Les élèves ont rédigé un article journalistique et ont inventé un sketch autour du cœur. Leur travail a été récompensé par une belle somme d'argent. Ils vont l'utiliser pour aller une journée au Futuroscope le 27 juin prochain.

2. PEDT

Le PEDT est rédigé pour trois ans : 2019 est une année de renouvellement. Il est optionnel pour les communes, mais sa rédaction permet un taux d'encadrement optimal, une réelle qualification des animateurs. La municipalité a statué pour que les quatre écoles de la commune restent à 4 jours et demis, en conservant les mêmes modalités (vendredi avec activités encadrées + tous les jours et pause méridienne).

Une réunion a eu lieu le 13 mai, les représentants de parents et les directeurs d'école étaient conviés : tous ont témoigné d'un bon fonctionnement, d'une bonne organisation, de qualité. Les parents ont toutefois proposé de classer les choix, de renouveler les activités très plébiscitées, de solliciter de nouvelles associations (club photo par exemple).

La municipalité a construit un projet désireux de s'inscrire dans la continuité des projets d'école rédigés par les équipes enseignantes.

Une boîte à idée sera mise à disposition pour les parents qui souhaitent faire de nouvelles propositions.

3. Hygiène et sécurité

Un exercice de PPMS et un exercice incendie ont eu lieu au cours de ce trimestre. Tout s'est parfaitement déroulé. Le dernier exercice est prévu fin juin.

Nous rappelons que ces exercices sont programmés par les directrices des écoles. Elles choisissent ensemble la date et déclenchent elles-mêmes les alertes. Un compte-rendu est ensuite envoyé à l'Inspection académique, ainsi qu'à la municipalité.

Un défibrillateur a été installé dans la salle de repas élémentaire. Ce dispositif est disponible pour l'ensemble du groupe scolaire.

4. Investissements et travaux réalisés ou à venir

Pendant les vacances de printemps, Mme Brema a réalisé des tracés de jeux de cour dans le cadre d'un chantier jeunes. Ces travaux faisaient suite à une concertation avec Mme Matard sur le choix et l'emplacement des jeux. Les enfants sont ravis de ces nouveaux jeux, à chaque récréation, ils sont pris d'assaut. Nous la remercions pour ce travail.

Les lignes de rang pour la cantine ont été tracées par les agents municipaux.

Nous souhaitons signaler que par temps de forte pluie, la zone devant la garderie est inondée. En séchant, elle devient très glissante et nous avons déploré des chutes à cet endroit. Il y a également des infiltrations dans les plaques du plafond de la classe de Mme Guillaud.

5. Effectifs prévus pour l'année à venir

Nous comptons pour l'instant à 220 élèves pour l'année prochaine. Plusieurs enfants actuellement scolarisés à l'école Desmoulins (les inscriptions avaient été bloquées cette année à la maternelle Cousteau) ont la possibilité de revenir sur le groupe scolaire Cousteau. La moyenne par classe est pour l'instant de 27,5 élèves.

Voici les effectifs par niveaux :

CP : 44 CE1 : 45 CE2 : 45 CM1 : 41 CM2 : 45

L'année passée de très nombreuses inscriptions avaient été faites dans l'été. Nous ne sommes donc pas en mesure pour l'instant d'annoncer la future répartition des élèves. Elle est en cours de réflexion et sera finalisée à la fin de l'été.

6. Place des parents à l'école

- Les parents souhaiteraient savoir s'il est possible le jour de la rentrée de préparer des panneaux avec les noms des classes et des enseignants afin que les enfants se repèrent mieux.

Effectivement nous étions venus également à la même conclusion. D'autant plus que Mme Corneille étant contrainte de rester à la grille dans le cadre du plan vigipirate, il est nécessaire que les enfants de sa classe puissent avoir un point de rassemblement en l'attendant. Les enseignants seront clairement identifiables dans la cour de récréation le jour de la rentrée.

- Certains parents s'interrogent concernant la liste des jeux de récréation autorisés par le règlement. En effet, certains enfants se sont vus refuser des dés (pour jouer au yam's) alors que les osselets sont autorisés. Pourquoi ce refus ? Serait-il possible de faire une liste des jeux autorisés ?

De plus, certains parents souhaitent savoir comment intervient l'équipe périscolaire sur les jeux de cour ? Pourrait-il être envisageable que celle-ci participe à certains jeux (comme les osselets par exemple) pour redonner le goût aux enfants des jeux de cour ? Ce questionnement ne remet en rien en question le travail de l'équipe périscolaire. En effet, globalement les parents d'élèves reconnaissent que l'équipe périscolaire est déjà très impliquée et investie auprès de nos enfants sur les temps de récréation qui leur sont dédiés, ce qui est très apprécié des parents comme des enfants.

Tous ces jeux sont autorisés et même encouragés dans la cour de récréation. Ils font suite aux ateliers décloisonnés, dans le cadre desquels Mme Matard leur a présenté ces jeux. Les jeux interdits sont les jeux de collection (cartes pokemon, etc). La municipalité ne voit aucun inconvénient à ce que l'équipe périscolaire assure la continuité de ces jeux.

- L'arrêt de bus de la Navette à La Cadoue semble aléatoire. Selon le chauffeur du bus, celui-ci s'arrête soit au rond-point soit dans la rue de La Cadoue, cela oblige ainsi les enfants à traverser la route départementale pour accéder au bus. Est-il possible de demander à la société de transport de systématiquement s'arrêter dans la rue de la Cadoue pour plus de sécurité ?

Dès qu'il y a caractère de dangerosité, le changement doit se faire immédiatement, sans attendre l'année suivante.

Mme Faucher a pu échanger avec la société de bus scolaire, voici les éléments de réponse : le bus s'arrête toujours dans le sens de circulation. La problématique du soir qui demande aux enfants de traverser la route sur le passage piéton ne pourrait être résolue que si le bus faisait demi-tour au giratoire. Cela modifie l'ensemble de sa tournée et de ses horaires sachant qu'il a une autre prestation à réaliser ensuite. Cette manœuvre ne s'avère donc pas réalisable.

Il est donc proposé de conserver le système actuel, en demandant à l'animateur présent dans le bus d'accompagner les enfants pour traverser la route sur le passage piéton. La mise en place est effective.

Les représentants de parents rappellent qu'en cas d'observations de ce genre, il ne faut pas hésiter à le signaler sans attendre le conseil d'école.

- Des parents souhaiteraient avoir des clarifications concernant le Portail Famille car certaines fonctionnalités semblent ne pas, ou mal fonctionner (réservation du centre d'accueil en semaine incomplète, demande d'attestation...). Les parents doivent-ils dans ce cas continuer à l'utiliser ?

Effectivement il faut utiliser le Portail Famille. Il est très pratique pour les services de mairie, permet d'utiliser moins de papier, évite aux agents de faire de la saisie pendant des heures. Mais effectivement, le logiciel peut être amélioré. Les soucis techniques ne sont pas les mêmes pour tous. Il est très important de les faire remonter pour avoir un outil efficient. Les usagers ne doivent pas hésiter à appeler directement la mairie pour faire remonter ces soucis.

- Depuis la rentrée (et malheureusement comme tous les ans), il a été relevé sur le parking de l'école de nombreuses incivilités et non-respect au code de la route (stationnement gênant sur les voies de sortie du parking ou devant le portail, non-respect des places de stationnement, prise du sens interdit, ...). Malgré les rappels à l'ordre ce problème persiste. Il avait été évoqué en conseil d'école notamment de faire intervenir la gendarmerie et revoir la peinture des places sur le parking.

- Qu'en est-il ?

- Quelles actions futures sont prévues et à quelle échéance ?

De nouveaux tracés sont prévus pendant les vacances d'été. La gendarmerie a été informée de ce problème récurrent, toutefois elle a beaucoup été sollicitée, les gendarmes n'ont pas pu venir. La municipalité fait, encore une fois, appel au civisme de chacun.

- Certains jours d'école, on relève un nombre conséquent de parents qui viennent en voiture jusqu'à l'arrêt et qui stationnent sur les trottoirs aux abords de l'arrêt Petit Bois.

Ce service semble apprécié par les enfants et parents d'élèves car il présente des avantages comme entre autres la protection de l'environnement et il désengorge le parking de l'école. Pourtant dans ce cas, on est loin de ces valeurs écologiques et cela pose également problème pour les enfants qui sont, eux, à pied ? Ils sont parfois obligés de descendre du trottoir pour se rendre à l'arrêt (sur cette route principale très fréquentée aux heures du pédibus).

- Quelles actions peuvent être envisagées pour que le problème ne s'envenime pas ?

- De plus, si des parents viennent en voiture jusqu'au Pédibus, c'est peut-être car ils n'habitent pas à proximité. A qui est destiné ce service ? Uniquement les enfants dans un périmètre restreint de l'arrêt ou à tous les enfants de l'école ?

Pour rappel, le trottoir est réservé aux piétons : il s'agit là d'une règle très élémentaire du code de la route. Les voitures n'ont pas à se garer sur les trottoirs. Comme pour le parking, il faut faire appel au civisme et aux responsabilités de chacun qui, en tant que parent, se doit de montrer l'exemple. Il en est de même pour les parents qui se garent aux arrêts de la navette : chacun doit prendre ses responsabilités.

Le pedibus n'est pas réservé à la zone géographique. Selon les usagers, les enfants présents ne viennent pas d'autres zones.

Les parents se demandent ce qui est prévu concernant le complément de Mme Matard. Un complément de service est-il envisagé afin d'éviter les problèmes rencontrés cette année ?
L'année prochaine, Mme Matard sera présente à l'école à temps plein.

Mme Faucher rappelle qu'il est interdit d'afficher des banderoles sur l'école. La municipalité a été surprise d'en voir une un matin, sans avoir été informée au préalable de la démarche.

Levée de séance à 19h25

Fait à Vouneuil sous Biard le 24 juin 2019

Fait à Vouneuil sous Biard

La ou le président.e du Conseil d'Ecole

A stylized black ink signature consisting of several loops and a long horizontal stroke.

A. Corneille

La ou le représentant des parents d'élèves

A blue ink signature with a large, sweeping initial 'S' followed by the name 'Sophie Buijck' in a cursive script.